

## DÉPARTEMENT DES LANGUES

### Plan de cours

COURS : **Langue anglaise et communication**

PROGRAMME : Formation générale propre - 1er ensemble - Tous les programmes

DISCIPLINE : 604 Anglais, langue seconde

Pondération :	Théorie : 2	Pratique : 1	Étude personnelle : 3
---------------	-------------	--------------	-----------------------

PROFESSEURS(E)S DU COURS	BUREAU	Poste	courriel
Brousseau, Roxanne	A-240	3121	roxanne.brousseau@cegepmontpetit.ca
Gomes De Freitas Menezes, Cristiana	A-252	6652	cristiana.gomes@cegepmontpetit.ca
Hall, Alan	A-244	7674	alan.hall@cegepmontpetit.ca
Hofmann, Giel	A-233	5803	giel.hofmann@cegepmontpetit.ca
Houpert, Marie-Geneviève	A-233	3122	mg.houpert@cegepmontpetit.ca
Martineau, Marie-Josée	A-248	7672	mj.martineau@cegepmontpetit.ca
Nash, Leslie	A-254	7760	leslie.nash@cegepmontpetit.ca
Rempel, Leslie	A-252	6335	leslie.rempel@cegepmontpetit.ca

### PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANT(E)S

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

### COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT

	BUREAU	poste	courriel
Pelletier, Olivier	A-238	5865	olivier.pelletier@cegepmontpetit.ca

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours constitue le premier ensemble du niveau deux en anglais, langue seconde, et fait partie intégrante des cours de formation générale de par les étudiants et les étudiantes. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Ce plan de cours doit être conservé par par les étudiants et les étudiantes tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

## COMPÉTENCE MINISTÉRIELLE

**CODE : 4SA1** Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

## OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, les étudiants et les étudiantes seront en mesure de communiquer en anglais avec une certaine aisance le sens de différents types de discours, et ce tant à l'oral qu'à l'écrit.

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues; organisation de tables rondes, et d'autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales des étudiants et des étudiantes.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; écoute de textes authentiques; exercices de prononciation et de compréhension.

## PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<b>PÉRIODE DES ACTIVITÉS</b> Semaines 1 à 15		
<b>1. Dégager le sens d'un message oral authentique</b>		
1.1 reconnaître l'idée principale d'un message oral d'au moins 3 minutes après 2 écoutes sans arrêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• registre formel et informel de communication</li> <li>• vocabulaire d'usage courant</li> <li>• règles de syntaxe et de grammaire de base :</li> <li>• structure affirmative, négative et interrogative;</li> <li>• mots de liaison; <i>simple present</i> et <i>present continuous</i></li> <li>• <i>continuous, simple past</i> et <i>past continuous, future, comparatives and superlatives, pronouns, modals, present perfect</i> et <i>prepositions</i></li> <li>• phonétique : articulation, prononciation,</li> <li>• intonation, fluidité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• écoute ou visionnement de matériel authentique, audio ou vidéo avec les exercices de compréhension</li> <li>• visionnement d'émissions de télévision, de vidéos, de films, et écoute d'extraits audio en anglais</li> </ul>
1.2 identifier les détails essentiels		
<b>2. Dégager le sens d'un message écrit authentique</b>		
2.1 reconnaître l'idée principale d'un message écrit d'environ 750 mots	<ul style="list-style-type: none"> <li>• vocabulaire d'usage courant</li> <li>• reconnaissance du sens général et des idées principales du message vus dans des textes authentiques</li> <li>• règles de grammaire de base à reconnaître : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i> , <i>simple past</i> et <i>past continuous</i> , <i>future, comparatives and superlatives, pronouns, modals, present perfect</i> et <i>prepositions</i></li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lecture de textes authentiques et</li> <li>• exercices de compréhension</li> <li>• exercices de vocabulaire</li> <li>• recherche en préparation des projets</li> </ul>
2.2 identifier les détails pertinents		

<b>3. S'exprimer oralement</b>		
3.1 formuler un message spontané, original et clair d'une durée minimale de 3 minutes	registre formel et informel de communication vocabulaire d'usage courant règles de syntaxe de base : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison règles de grammaire de base :	préparation et pratique en vue des présentations orales  fortement suggéré mais non obligatoire : l'écoute
3.2 employer le vocabulaire et la grammaire appropriés	<i>simple present et present continuous</i> , <i>simple past et past continuous</i> , <i>future, comparatives and superlatives, pronouns, modals, present perfect et prepositions</i>  phonétique : articulation, prononciation, intonation, fluidité	d'émissions de télévision, de vidéos, de films, d'extraits audio en anglais et des ateliers de conversation avec les assistants de langue : <a href="https://signup.com/go/BGvdkqc">https://signup.com/go/BGvdkqc</a>
<b>4. Rédiger et réviser un texte structuré et clair</b>		
4.1 produire un texte original d'au moins 350 mots	<ul style="list-style-type: none"> <li>vocabulaire d'usage courant</li> <li>registre formel et informel de communication en</li> <li>respectant la situation et l'objectif de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>exercices de grammaire dans le cahier, sur photocopies et/ou en ligne</li> <li>révision du vocabulaire et des notions étudiés en classe</li> <li>rédaction de textes liés aux notions étudiées en classe</li> </ul>
4.2 employer le vocabulaire et la grammaire appropriés	<ul style="list-style-type: none"> <li>règles d'organisation d'un texte tel que texte</li> </ul>	
4.3 relire et auto-évaluer des écrits	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'opinion, résumé de texte, compte rendu,</li> <li>texte descriptif</li> <li>utilisation appropriée de stratégies de révision</li> <li>syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison</li> <li>règles d'usage de grammaire, d'orthographe, et de ponctuation incluant : <i>simple present et present continuous, simple past et past continuous</i> , <i>future, comparatives and superlatives, pronouns, modals, present perfect et prepositions</i></li> </ul>	

## MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Mode et description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
<b>Labos/Contrôles ou Devoirs</b>  Activités d'écoute, de lecture, de grammaire ou de rédaction <i>*Ateliers de conversation avec les assistants de langues dépendant du prof</i> <a href="https://signup.com/go/BGvdkqç">https://signup.com/go/BGvdkqç</a>	individuel ou en équipe	<b>1, 2, 3, 4 (inclusif)</b>	compréhension et productions orales et écrites contextualisées, structure de texte adéquate, pertinence du contenu, clarté, cohérence, vocabulaire adéquat, prononciation et intonation, respect du code grammatical	tout au long de la session	<b>30 %</b>
<b>Projets et/ou Évaluations</b>  Productions orales: 20% Productions écrites: 20%	Individuel ou en équipe	<b>1, 2, 3, 4 (inclusif)</b>	compréhension et productions orales et écrites contextualisées, structure de texte adéquate, pertinence du contenu, clarté, cohérence, vocabulaire adéquat, prononciation et intonation, respect du code grammatical structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe, auto-correction	semaines 3 à 12 40	<b>40%</b>
<b>Évaluations finales</b>  Production orale (15%) Production écrite (15%)	Individuel	<b>1, 2, 3, 4 (inclusif)</b>	compréhension et productions orales et écrites contextualisées, structure de texte adéquate, pertinence du contenu, clarté, cohérence, vocabulaire adéquat, prononciation et intonation, respect du code grammatical	semaines 13 à 15	<b>30 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>				

## MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Pour les groupes de Leslie Rempel and Leslie Nash:



**Avenues 2 :**  
*2<sup>nd</sup> Edition* (combo pack)  
auteur : Lynne Gaetz  
ISBN 9782761381635  
- Skills & Grammar | Books + Review  
- Guide + eText + My eLab - STUDENT

Pour les groupes de Alan Hall et Marie-Josée Martineau:



**Compass 2 - 2<sup>nd</sup> Edition**  
All-in-one Integrated Skills and Grammar  
auteur(e)s: Sue Frame and Alan E. Hall  
ISBN 9780190160074  
-Student Book and Online Access Code

---

Pour les groupes de Roxanne Brousseau:



**Compass 2 : [version électronique](#)**  
auteure : Sue Frame  
-Une tablette ou un ordinateur portable si possible.  
-Au besoin, papier lignée ou cahier de notes et crayons/stylos.

---

Pour les groupes de Giel Hofmann:



**In Tune English Communication**  
auteur: Giel Hofmann  
ISBN 9782761726283  
-College English Grammar (website)  
<https://sites.google.com/view/college-english-grammar-2023/home> (gratuit)

---

Pour les groupes de Cristiana Gomes:



**Actively Engaged At College**  
auteur : Nicolas Walker  
ISBN 9780993830808

---

Pour les groupes de Marie-Geneviève Houpert



Des liens vers des activités et des documents vous seront fournis sur Omnivox.  
-Papier lignée et cahier de notes.  
-Une tablette ou un ordinateur portable pourrait aussi vous être utile en classe à la demande de l'enseignante.

Pour toutes les étudiantes et étudiants:

Dictionnaire français-anglais et anglais-français, tel que le *Harrap's*, *Robert Collins*, ou le *HRW ESL Dictionary*.

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

## Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m). Le Département des langues dispose d'un double seuil de réussite, conformément à l'article 5.5.2.2 de la PIEA intitulé « Seuils de réussite multiples » : pour réussir le cours, l'étudiant ou l'étudiante devra obtenir 60 % de moyenne générale, incluant les évaluations finales, ainsi que 60 % de moyenne aux évaluations finales (orales et écrites).

## Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1). L'étudiant ou l'étudiante qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur ou la professeure, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur ou la professeure pourra permettre une reprise avant le cours suivant (article 5.2.5.1 de la PIEA).

## Remise des travaux

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant ou l'enseignante (article 5.2.5.2 de la PIEA). En cas de retard, l'étudiant ou l'étudiante se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur ou sa professeure, avant le cours suivant, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant ou l'étudiante a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant ou l'enseignante. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur ou la professeure. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

## Présentation matérielle des travaux

*Les comités de cours qui choisissent d'appliquer une pénalité liée au non-respect des normes de présentations doivent l'inscrire au plan de cours commun pour les professeurs ou les professeures du même niveau. Lorsque cela s'applique, les étudiants et les étudiantes doivent suivre les règles de présentation demandées par leur professeur ou leur professeure, telles que celles suggérées par la MLA (Modern Language Association). La pénalité maximale est fixée à 10 % de la note retranchée en cas de non-respect des normes de présentation.*

Le professeur ou la professeure peut, à sa discrétion, retarder l'acceptation d'un travail jusqu'à ce qu'il soit conforme aux normes de présentation matérielle. Dans ce cas, le retard à remettre le travail entraîne une pénalité de 10% de la note retranchée par jour ouvrable de retard.

## Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

- a. Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b. L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c. Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d. Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

- 1<sup>er</sup> manquement : la note « 0 » sera attribuée pour l'examen, le travail concerné ou l'activité d'évaluation visée par ce manquement.
- 2<sup>e</sup> manquement : la note « 0 » pour le cours concerné (lors d'une récidive seulement) sera inscrite au bulletin.

## Révision de note

En cas de demande de révision de note, l'étudiant ou l'étudiante doit rencontrer son professeur ou sa professeure avant d'entamer une demande de révision de note.

## **MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS**

L'étudiant ou l'étudiante sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

### **Présence aux cours**

L'étudiant ou l'étudiante est tenu de respecter l'article 5.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que les règles propres au Département des langues. L'étudiant ou l'étudiante est prié de consulter la PIEA, article 5.2.5.1 pour savoir ce qui constitue une absence justifiée.

Pour les cours de 45 heures, après 6 heures d'absence (non justifiées) l'étudiant ou l'étudiante reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absence (non justifiées), l'étudiant ou l'étudiante peut se faire exclure du cours.

Il revient à l'étudiant ou l'étudiante qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur ou la professeure.

### **Niveau des cours**

L'étudiant ou l'étudiante dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur ou la professeure que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas.

## **POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Les étudiantes et les étudiants inscrit au cégep Édouard-Montpetit doivent prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

### **Le Centre d'aide en langues (CAL) – E-0012 (au sous-sol)**

Besoin d'un coup de pouce en anglais ou en espagnol? Le CAL est là pour ça! Et c'est gratuit!

Connectez-vous à l'équipe TEAMS EDU-Centre d'aide en langues (CAL) en [cliquant ici](#).

Trois formules vous sont offertes **gratuitement** :

1. Tutorat par les pairs: consiste à vous jumeler pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Inscrivez-vous [ici](#) le plus tôt possible par le biais de la page TEAMS pour profiter pleinement de ce service.
2. Aide ponctuelle : passez-nous voir au cours de la session pour qu'on réponde à vos questions.
3. Autoapprentissage : Des exercices supplémentaires en mode autoapprentissage sont offerts.

### **Le Centre de services adaptés –**

**Pour les personnes étudiantes en situation de handicap, ou, ayant des limitations significatives entravant le déploiement de leur potentiel scolaire.**

La personne étudiante ayant un diagnostic ou des limitations significatives nuisant à l'atteinte de son projet d'étude peut faire une demande pour obtenir des services de soutien aux apprentissages.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir vos documents (rapport diagnostic, plan d'intervention, attestation médicale, etc.) soit par MIO à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesadaptés@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesadaptés@cegepmontpetit.ca).



Si vous avez déjà un plan d'intervention avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec vos enseignants et vos enseignantes dès le début de la session afin de discuter avec eux, des mesures adaptées déterminées par le CSA.

## **Le Centre de services adaptés –**

### **Pour les personnes étudiantes en situation de handicap, ou, ayant des limitations significatives entravant le déploiement de leur potentiel scolaire**

La personne étudiante ayant un diagnostic ou des limitations significatives nuisant à l'atteinte de son projet d'étude peut faire une demande pour obtenir des services de soutien aux apprentissages.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir vos documents (rapport diagnostic, plan d'intervention, attestation médicale, etc.) soit par MIO à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesadaptes@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesadaptes@cegepmontpetit.ca).

Si vous avez déjà un plan d'intervention avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec vos enseignants et vos enseignantes dès le début de la session afin de discuter avec eux, des mesures adaptées déterminées par le CSA.

## **MA RÉUSSITE AU CÉGEP**

Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>

Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>

## **La Boussole interculturelle**

### **Pour les étudiant(e)s ayant un besoin de support pour surmonter les défis que représente l'adaptation sociale et scolaire au cégep et au-delà.**

En collaboration avec les autres services du cégep, la Boussole interculturelle offre aux étudiant(e)s autochtones, racisés et/ou issus de l'immigration ou internationaux la possibilité de recourir à diverses ressources pour faciliter leur adaptation sociale et scolaire. Nos services incluent ainsi un accueil, un accompagnement personnalisé et une orientation vers les ressources adéquates à l'interne comme à l'externe. Nous accompagnons également les étudiant(e)s dans la recherche d'accommodements linguistiques, culturels et/ou religieux dans le cadre de leurs cours. La Boussole interculturelle est aussi un espace inclusif valorisant la réflexion et l'échange sur différents sujets liés à la diversité ethnoculturelle, et ce, par des ateliers, les jumelages interculturels, des cafés-discussions, des expositions et d'autres activités de rencontre et de réseautage.

Équipe de la Boussole :

- Myriam Louis, Conseillère pédagogique (*She/Her/Elle*) : [myriam.louis@cegepmontpetit.ca](mailto:myriam.louis@cegepmontpetit.ca)
- Jean-Luc Djigo, Conseiller à la vie étudiante (*He/Him/Il*) : [jean-luc.djigo@cegepmontpetit.ca](mailto:jean-luc.djigo@cegepmontpetit.ca)

Pour rejoindre la Boussole interculturelle :

- Par courriel : [interculturel@cegepmontpetit.ca](mailto:interculturel@cegepmontpetit.ca)
- Téléphone : 450 679-2631, poste 2224
- En personne : B24 (Longueuil) ou C-80 (L'ÉNA)